

DECLARATION DES RETRAITES LE 6 NOVEMBRE

L'urgence est la mobilisation contre le PLFSS 2026

Le projet du budget LECORNU reprend les mesures d'austérité du projet BAYROU et ce sont les retraités les plus visés :

Gel des pensions

Suppression de l'abattement des 10% remplacé par un forfait de 2000 euros, des personnes non imposables le deviendront.

Doublement des franchises médicales, cette mesure frappe en premier les personnes âgées qui représentent 43% des affections longues durées.

Gel de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

L'année blanche coûtera en moyenne 350 euros par an à un ménage dont la personne de référence est un retraité, ce sont eux (nous)les plus touchés. En parallèle un salarié perdra 105 euros et 180 euros pour un chômeur.

Alors que les cadeaux pour les grosses entreprises continuent d'augmenter tous les ans sous la forme de 3 postes importants :

Les exonérations de cotisations pour 92 MILLIARDS D'EUROS

Les subventions directes pour 110 M

Les niches fiscales pour 70 M

Pour un montant total de 270 milliards d'euros/an, milliards distribués sans aucune contrepartie ni exigences de la part de l'état. Depuis 30 ans, ces aides ne font qu'augmenter.

Malgré une forte mobilisation sur les journées d'action du 18 septembre et du 2 octobre, les gouvernements maintiennent leur politique d'austérité et refusent d'augmenter les recettes de la sécurité sociale, qui, l'année de ses 80 ans n'a jamais été aussi en danger.

Les retraités de nos organisations syndicales n'acceptent pas cet acharnement, quand, pendant le même temps les plus riches continuent de s'enrichir outrageusement. Arnault, Bettencourt, Del Vecchio, Hermès, Pinault, Bouygues et Dassault détiennent à eux seuls 16% du CAC 40.

Concernant la réforme des retraites combattue depuis 2023, nous prenons acte de sa suspension, mais réaffirmons l'exigence de son abrogation.

Nos organisations exigent un budget 2026 qui réponde aux besoins du monde du travail, salarié-es, retraité-es, privé-es d'emploi et précaires. Nous rappelons les revendications des retraités :

L'indexation des pensions sur l'inflation au 1^{er} janvier 2026

La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen

Le maintien de l'abattement fiscal de 10%

La revalorisation des prestations sociales à minima du niveau de l'inflation

L'abandon du doublement des franchises médicales

Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

Merci pour votre attention et votre présence